

Commune de RETSCHWILLER

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 23 Décembre 2021 à 19 h A la salle des fêtes communale

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 17 Décembre 2021.

Ont assisté à la séance, sous la présidence de Mme SCHEIB Esther, Maire :

Mmes et MM. Bernard BREITENBUCHER, Charles GRAF, Sonia HUTT, Jean-Luc KNOERR, Pierre KREISS, Alain KROPP, Caroline MULLER, Jean-Michel ROHE, Martine SCHMITT et Henri ULRICH

Etais absents excusés : /

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance.

Mr Alain KROPP est désigné comme secrétaire.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Décision modificative au Budget Primitif

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF

Cette Délibération annule et remplace celle du 21 Octobre 2021

a) Pour les travaux du cimetière

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux du cimetière ont été approuvés le 10 Juin 2021 par l'Assemblée pour un montant total de 32 011.44 € TTC. Ils vont être réalisés prochainement.

Afin de pouvoir régler la facture, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre la décision modificative suivante au Budget Primitif :

En dépenses :

Du compte 61521 entretien terrains :	- 22 700 €
Du compte 023 virement à la section d'investissement :	+ 22 700 €
Au compte 21316 équipements du cimetière :	+ 22 700 €

En recettes :

Au compte 021 virement de la section de fonctionnement :	+ 22 700 €
--	------------

En dépenses : 21316 équipements du cimetière :	+ 10 000 €
--	------------

En recettes : 024 produits de cessions d'immobilisations :	+ 10 000 €
--	------------

b) Pour le versement de la subvention à l'Association Jeunesse Sportive de l'Outre Forêt

En dépenses : du compte 61524 entretien bois et forêts :	- 200 €
En dépenses : au compte 6574 subventions de fonctionnement aux Associations et autres personnes de droit privé :	+ 200 €